

Le gouvernement accepte cette recommandation, laquelle reflète son actuelle politique.

2) Que le Canada mette tout en oeuvre pour acheter la production excédentaire d'autres pays voisins qui sont également en développement.

Le gouvernement accepte cette recommandation, qui reflète son actuelle politique. Il faut toutefois noter qu'un tel arrangement n'est possible que dans quelques rares situations.

3) Que le Canada utilise davantage les mécanismes d'aide alimentaire multilatérale et coordonne ses programmes bilatéraux aussi étroitement que possible avec l'aide multilatérale.

Le gouvernement accepte cette recommandation, qui reflète sa politique actuelle.

4) Que le Canada accorde une contribution plus généreuse à la Convention relative à l'aide alimentaire.

Un accroissement de l'aide alimentaire canadienne est actuellement à l'étude dans le contexte d'un accroissement prévu de l'ensemble des niveaux de l'aide.

5) Que le Canada adopte une attitude positive lors des prochaines négociations concernant l'Accord international sur le blé.

Le gouvernement appuie un Accord international sur le blé (AIB) permettant de mieux équilibrer les avantages offerts aux producteurs et aux consommateurs. Nous explorons la possibilité d'une nouvelle approche d'un AIB qui séparerait les aspects de sécurité alimentaire des considérations commerciales.

6) Que le Canada garantisse un volume fixe de céréales aux pays en développement qui font face à de graves pénuries alimentaires.

Une mise de côté de céréales pour les pays en développement ne se prête pas bien à la planification financière prospective étant donné la fluctuation des prix et le coût de gestion des stocks; toutefois, les dispositions spécialement destinées aux pays en développement et actuellement étudiées dans le contexte d'un nouvel AIB pourraient réellement aider si un nouvel accord pouvait être signé.